

Réf: Dossier 236316

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION AFRICAINE » en abrégé « SOCAF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera
Attoban, Lot 167, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION AFRICAINE » en abrégé « SOCAF »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Travaux de Génie Civil et Topographie ;
- Achat – vente de matériaux de construction ;
- Achat – vente de matériaux de quincaillerie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera

Attoban, Lot 167, Ilot 12

Dirigeant(s) M MEH KOUAME GAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04443 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55465/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

